

Communiqué de presse

Communication des commissaires provisoires de Petroplus Holdings AG

Küsnacht-Zurich, 27 janvier 2012. Le vendredi 27 janvier 2012, dans l'après-midi, le juge du concordat compétent de Zug a approuvé, provisoirement, les requêtes de sursis concordataire de Petroplus Holdings AG et Petroplus Marketing AG. Maître Brigitte Umbach-Spahn et Maître Karl Wüthrich, avocats au cabinet Wenger Plattner, Küsnacht-Zurich, ont été nommés commissaires provisoires auprès de ces deux sociétés.

La mission des commissaires provisoires consiste à surveiller, dans l'intérêt de tous les créanciers, la gestion des affaires des entreprises mentionnées. De plus, il leur appartient d'apprécier l'état de la fortune et des revenus de ces sociétés ainsi que les perspectives de concordat. Pour ce faire, ils disposent d'une période de moins de deux mois - soit au plus jusqu'au 20 mars 2012 - au terme de laquelle ils remettront au juge un rapport à cet effet. La mission impartie aux commissaires provisoires par le juge est exclusivement destinée à sauvegarder les intérêts des créanciers.

Dans les plus brefs délais les commissaires provisoires et leur équipe vont rencontrer la direction générale des sociétés. Les commissaires provisoires et leur équipe sont occupés à définir les questions de fond et les problèmes qui se posent ainsi qu'à les classer par ordre de priorité. Parallèlement, une liste des décisions à prendre est en cours d'élaboration, en collaboration étroite avec toutes les personnes concernées.

Les commissaires provisoires ont l'intention d'informer les médias à intervalles réguliers. Pour des raisons de temps, les commissaires provisoires sont à l'heure actuelle, dans l'impossibilité de répondre individuellement aux représentants des médias et les prient de bien vouloir les en excuser. Pour satisfaire au besoin d'information, il est prévu d'instaurer d'ici lundi prochain un site Web mettant les informations des commissaires provisoires à la disposition de toutes les personnes impliquées ainsi que du public intéressé par cette affaire.

Pour toute information de presse future, veuillez vous adresser au cabinet Wenger Plattner à:

Filippo Th. Beck, téléphone +41 (0)43 222 38 00, télécopie +41 (0)43 22 38 01

Site Web des commissaires provisoires: www.sachwalter-petroplus.ch